

La CGT vient de rencontrer la direction DRR et de l'UIC sur différents points. Le constat est simple : même avec plus de 3Mds € de bénéfice, il faut sous-traiter et diminuer l'emploi !

1/ GPEC/ Activités techniques/ Sous traitance

Sous prétexte d'une baisse d'activité, un plan de réorganisation des antennes a été présenté en CE. Ce projet qui vise à rassembler les techniciens GP des Antennes sur Porto Vecchio et l'île rousse, enclenche le début d'un processus dont la finalité sera la **fermeture des antennes de Sartène, Ghisonaccia et Corte**. La baisse d'activité est en réalité essentiellement due à un niveau trop faible en effectif (départs non remplacés) et à une suppression de certains « outils » indispensables comme les camions nacelles ! Toutes les interventions en hauteur (+ de 50% des interventions) sont pour le coup confiées à la sous-traitance. Quand on veut tuer son chien....

Aucun recrutement dans le Technique cette année ! Avec cette décision la direction reste dans la droite lignée du National sans aucunement reconnaître la spécificité de notre région ni même du coup de l'accord local qui précisait pourtant 2 remplacements sur 3 au technique !

Même des contrats de professionnalisation de techniciens actuellement dans l'entreprise ne seront à priori pas recrutés !

Ce choix de désertir les antennes de ne pas remplacer les départs, et d'accentuer la sous-traitance est une hérésie complète qui risque d'entraîner dans un avenir proche des conséquences graves pour l'ensemble des salariés d'ORANGE en CORSE et pour des zones blanches sans salariés d'Orange.

Seul point positif le recrutement de quelques commerciaux histoire de ne pas renier complètement l'accord sur l'emploi et risquer un mécontentement général des salariés.



La CGT revendique : de récupérer de l'activité donnée aux ETR dans le technique, même si ORANGE n'obtient pas le RIP ! Sur les domaines FTTH, et cuivre (CHAFF, GP, RS). Le recrutement de tous nos apprentis et CDD (technique et commercial), le maintien des antennes et des équipements (nacelle etc.) afin de conserver toute la maîtrise de notre réseau.

Activité = Emplois

2/ Mise en œuvre de l'accord sur la reconnaissance des compétences et qualifications

Cet accord de 2017 (consultable sur intranet) vise à reconnaître les compétences et les qualifications de chacun. Des chantiers pour l'application de cet accord sont actuellement ouverts mais les premières conclusions laissent craindre que l'entreprise se serve de cet accord pour niveler par le bas plutôt que par le haut ! Par ailleurs, il est précisé que certains salariés qui seraient soit sous-positionnés soit sur certain garde (3.1) soit encore qui n'auraient pas eu de promotions depuis plus de 10 ans devraient faire l'objet d'une analyse au cas par cas pour une éventuelle promotion. A ce jour seulement quelques salariés que l'on peut compter sur les doigts d'une main ont bénéficié de ces mesures. Pour les autres (les nombreux autres) il faudra qu'ils soient recommandés par leur manager pour « peut-être » espérer quelque chose. Il vaut mieux être dans ses petits papiers !

TOUS ENSEMBLE AGISSONS pour que la DRR examine au cas par cas tous les salariés éligibles aux critères de cet accord, et les intègre dans les 2 vagues de promotions et reconnaissances de compétence pour 2018.

3/ RIP conséquences en cas d'échec ou d'obtention

Tout ce que l'on peut dire sur ce point est que cela est très mal engagé et le résultat attendu d'un jour à l'autre est loin d'être positif pour ORANGE.

Dernière minute : le RIP est perdu ! Et pour les conséquences voir chapitre GPEC si dessus !!!

4/ Indemnité de résidence pour les ACO

Pour rappel, l'indemnité de résidence est une prime de zone zéro que perçoivent les AFO venant travailler en Corse. La Poste l'a étendue aux ACO et des salariés contractuels d'Orange Ile de France ou de PACA la touchent déjà. Pas en Corse ! C'est une discrimination envers ces personnels. La CGT depuis plusieurs années ne manque pas de le rappeler à notre direction, qui aujourd'hui est ouverte à la discussion, celle-ci s'engage à regarder de plus près ce qu'il est possible de faire et reviendra vers la CGT au plus vite. (à suivre)...

Nationalement lors des NAO l'attribution du 13^e mois, la semaine à 32 heures, Régionalement, que la DRR rectifie cette discrimination envers ces salariés ACO en leur octroyant cette indemnité de résidence au plus vite.

La situation en terme d'emploi, notamment pour la DRR de corse, est grave. Jamais encore la direction n'avait osé s'attaquer au technique de la sorte et il faudrait être bien naïf pour penser que 2019 sera une meilleure année ! On assiste au démantèlement du technique Orange, qui ne conserverait que le pilotage des entreprises sous-traitantes ; de la même manière pour le commercial.

« L'enchantement client » repose aujourd'hui plus sur nos sous-traitants que sur nos forces techniques et commerciales. La période ressemble à un avant 2007 où des principes notamment de stabilisation des effectifs et d'équilibres sous-traitance/salariés Orange avaient été actés par l'entreprise pour la Corse.

Seule une réaction massive du personnel et unitaire des organisations syndicales pourrait stopper ce scénario catastrophe qui est malheureusement loin d'être fantaisiste ou utopique.

Dans le passé nous avons déjà démontré que nous pouvions inverser les cours des choses et faire obstacle à des projets ou à des décisions Nationales. Aujourd'hui encore nous pouvons le faire...

...TOUS ENSEMBLE...